AIFCP

DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES

FORMATION
ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES

CURSUS EN ALTERNANCE

TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU 5

INSCRIT AU RNCP 35030
ÉLIGIBLE AU CPF 330937

Public : Niveau Baccalauréat
Date : du 16 octobre 2023 au 6 septembre 2024
Format : Alternance en entreprise
Nombre de participants : 14 maximum
Tarif : Devis sur demande

Objectifs de la formation

- Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines
- Contribuer au développement des ressources humaines

Certification visée

Titre professionnel de niveau 5 (BTS, DUT) d'assistant ressources humaines. Aucune équivalence avec d'autres certifications professionnelles ou habilitations.

Débouchés

A l'issue de la formation vous pourrez postuler aux emplois suivants dans tous types de structures telles qu'entreprises privées, publiques, cabinets de recrutement, entreprises de travail temporaire, associations et dans tous secteurs d'activité : Assistant ressources humaines, assistant formation, assistant recrutement, assistant RH et paie, gestionnaire des emplois et carrières, chargé des ressources humaines.

Une poursuite d'études est envisageable si vous souhaitez vous spécialiser (TP Gestionnaire de Paie) ou renforcer votre profil (Licence RH).

Contenu de la formation

La formation est élaborée selon le référentiel du ministère du Travail. Le titre professionnel est composé de deux activités types, chaque activité type correspond à un bloc de compétences dénommé certificat de compétences professionnelles (CCP) qui comporte les compétences nécessaires à la réalisation de l'activité.

- Alternance en entreprise
- Période d'intégration
- Module de techniques de recherche de stage et d'emploi
- CCP 1 : Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines
  - Module 1 : Assurer la gestion administrative du personnel
  - Module 2 : Assurer la gestion des variables et paramètres de paie
  - Module 3 : Mettre en place et suivre les indicateurs ressources humaines
- CCP 2 : Contribuer au développement des ressources humaines
  - Module 4 : Contribuer aux opérations liées à la gestion des emplois et carrières
  - Module 5 : Contribuer au processus de recrutement et d'intégration du personnel
  - Module 6 : Contribuer à l'élaboration et au suivi du développement des compétences du personnel
- Accompagnement à la rédaction du Dossier Professionnel
- Sessions d'évaluations en cours de formation
- Examen final du titre professionnel en centre de formation

Durée totale maximale : **497 heures en centre de formation**. Durées indicatives et ajustables selon profil.

Public et prérequis

Ce parcours de formation s'adresse aux jeunes ayant au maximum 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour) ou sans limite d'âge aux apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, aux travailleurs handicapés, aux personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Niveau 4 (BAC ou équivalent).
Bon niveau en français et de bonnes notions en bureautique.
Disposer d'un ordinateur portable et des logiciels de bureautique.

Modalités pédagogiques

Formation présentielle avec parcours personnalisable. Cours collectifs avec alternance d'apports théoriques et de mises en pratique avec études de cas de situations professionnelles. Certains modules de formation pourront être organisés en distanciel. Accès sécurisé à un extranet de formation contenant l'ensemble des supports et ressources pédagogiques, documents administratifs, et questionnaires de satisfaction.

Rythme de l'alternance

Alternance au rythme de 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

Modalités d'évaluation et de certification

Évaluations en cours de formation, dossier professionnel, mise en situation professionnelle écrite et oral d'entretien avec un jury professionnel.

Délivrance du titre professionnel par la DREETS (ministère de l'emploi) sur décision du jury d'examen. Possibilité de valider un/des blocs de compétences. En cas de validation partielle de la certification, la durée de validité des modules obtenus est de la durée de validité du Titre.

Modalités d'admission

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Tests de positionnement et entretien individuel de motivation sur rendez-vous. Dossier de candidature.

Le délai d'accès varie selon les modalités de financement choisies. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement adapté par le référent handicap. Pour tout besoin d'adaptation, merci de nous contacter. **Référent handicap** : Nadège Levis

Financement

Devis sur demande.

Effectifs : De 6 à 14 personnes maximum.

Horaires : En fonction des groupes
Lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Pour tous renseignements :

☎ 04.96.18.61.65 ou 06.70.91.09.39

✉ aifcp13@gmail.com

AIFCP